

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle Question écrite n° 15865

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les recommandations de la Cour des comptes sur les grands chantiers culturels. La Cour des comptes préconise de veiller, avant tout engagement de programme, à ce que le projet scientifique et culturel ait été élaboré, concerté et validé en prenant en compte à la fois l'état sanitaire du bâtiment et les contraintes tenant à la sécurité des équipements et, le cas échéant, des collections aussi bien que des usagers. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Lefebvre

Circonscription: Hauts-de-Seine (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 15865

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 février 2008, page 898 **Question retirée le :** 28 juillet 2009 (Fin de mandat)